

**AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2023**

Avis public est par les présentes donné, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, le rapport financier et le rapport des auditeurs pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le mardi 21 mai 2024, à 20 h, dans la salle du conseil de ville, au 40, avenue de l'Hôtel-de-Ville à Mont-Joli.

À cette occasion, monsieur le maire, Martin Soucy, fera rapport aux citoyens des faits saillants de ce rapport financier tel que prévu par la loi.

Donné à Mont-Joli, ce 29^e jour d'avril 2024

La greffière,

Kathleen Bossé

Kathleen Bossé, OMA